

Une législature de perdue pour accélérer le redressement économique

À l'approche du scrutin du 26 mai, L'Echo dresse le bilan des gouvernements régionaux et communautaire. Douze thématiques, soigneusement sélectionnées par la rédaction. Aujourd'hui, le troisième volet: le projet autour du redressement de la Wallonie.

LE BULLETIN DU GOUVERNEMENT

FRANÇOIS-XAVIER LEFÈVRE

Avant de revenir sur les grands chantiers économiques qui ont marqué la Wallonie au cours de ces 5 dernières années, il est intéressant de débiter ce volet par un bref état des lieux économique du sud du pays. Il est donné par l'Union wallonne des entreprises. Lors de sa dernière enquête conjoncturelle, l'organisation patronale a rappelé que la situation économique restait préoccupante avec un taux de chômage qui oscille autour de 10%. Le taux de croissance du PIB wallon – de 1,5% en 2018 et probablement de 1,1% cette année – reste de son côté *insuffisant pour réduire le chômage, financer les dépenses publiques comme les soins de santé et la couverture sociale et également investir dans des politiques climatiques*. Pour accélérer son rattrapage, l'UWE estime qu'il faudrait arriver à un taux de croissance de 2,5% jusqu'en 2030 pour recoller à la moyenne européenne et créer de la valeur.

Face à cet état des lieux qui roucoule à l'oreille des décideurs politiques depuis de nombreuses années, la Wallonie a malheureusement manqué son rendez-vous. On ne peut évidemment pas faire comme si rien n'avait été fait. Certaines mesures comme la réforme des chèques entreprise, les aides à l'exportation, l'accompagnement des PME, le financement des projets des pôles de compétitivité... ont indiscutablement renforcé certains écosystèmes.

Quant à l'arrivée d'Alibaba ou de Thunder Power, elles mettent en avant les atouts de la Wallonie.

Mais voilà, le contexte politique, avec un changement de majorité en milieu de législature, a cependant grippé la stratégie de redressement de la Wallonie à travers un chantier porté par une même majorité pendant 5 ans.

Un énième plan Marshall avorté

Prenons le cas du plan Marshall qui était devenu la colonne vertébrale de trois gouvernements wallons successifs pour le redressement socio-économique de la Région depuis 2005. Confirmée par le duo PS-cdH en mai 2015, la dernière version du plan Marshall avait pour ambition de mobiliser 2,9 milliards sur 5 ans pour la relance de l'économie wallonne.

Sous la forme d'une boîte à outils chargée de réindustrialiser la Wallonie et de négocier le virage numérique, le plan Marshall 4.0 a notamment été décliné pour les PME avec la mise en place d'une stratégie destinée à favoriser l'émergence de nouveaux champions au sein du tissu économique wallon. On peut cependant lui reprocher de ne pas s'accompagner d'objectifs précis et quantifiables afin de négocier au mieux le virage qui s'annonce pour le sud du pays dès 2025 avec la baisse des transferts financiers du nord vers le sud du pays avant de complètement s'arrêter en 2035.

La chute de l'équipe gouvernementale dirigée par le socialiste Paul Magnette en juin 2017 et son remplacement par une coalition MR-cdH emmenée par le libéral Willy Borsus a complètement rebattu les cartes. Sans faire table rase sur les six pôles de compétitivité, le nouveau gouvernement voit dans le plan Marshall un outil de marketing aux mains des socialistes. Il sera donc enterré avant qu'il puisse véritablement donner ses effets.

L'avenir incertain du plan d'investissements

Pour donner le change, le gouvernement Borsus atterrit en janvier 2018 avec un

plan d'investissements. Ce dernier s'inscrit dans la logique des grands chantiers

pour relancer la Wallonie et promet 5 milliards d'investissements entre 2018 et 2024. À la différence du plan Marshall, le «bébé» de Willy Borsus mise sur une participation des acteurs privés dans la moitié du financement des projets dont les thématiques brassent large. On y trouve des infrastructures routières, le financement des zonings, la rénovation du logement, la construction de nouvelles places dans les maisons de repos et les crèches ainsi que la baisse de la consommation énergétique des entreprises et la construction de piscines... Arrivé un an avant la fin de législature, le plan wallon d'investissements reste à ce jour un projet pénalisé par le calendrier. Ses véritables effets sont liés à l'après mai 2019 et le bon vouloir de la prochaine coalition politique en Région wallonne. Des incertitudes sont par ailleurs apparues dans la mobilisation du capital à travers la mise sur pied des partenariats entre le public et le privé.

Trajectoire budgétaire resserrée

Bien que coupée dans son élan sur la stratégie à suivre pour se redresser, la Wallonie voit cependant l'avenir budgétaire un peu plus rose. L'équipe Borsus est par exemple parvenue à forcer un retour à l'équilibre budgétaire d'ici la fin de l'année en réduisant le train de vie de la Région et de ses administrations. Cette étape budgétaire est plus que symbolique. Elle doit encourager le prochain gouvernement à s'attaquer à une réduction de la dette qui se chiffre à 21 milliards d'euros.

Avec un plan Marshall avorté et un plan d'investissements dont l'avenir est incertain, la Wallonie a peut-être perdu 5 ans dans sa stratégie de redressement.